

# Bureau du Conseil privé

## Rapport financier trimestriel

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

### Table des matières

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
  - Changements importants quant aux autorisations
  - Changements importants quant aux dépenses
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant aux opérations, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

### Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le présent rapport financier trimestriel doit être lu en parallèle avec le 2022-2023 Budget principal des dépenses, budget supplémentaire des dépenses (A) et les rapports financiers trimestriels précédents. Pour en apprendre davantage sur le BCP, veuillez visiter le [site Web du BCP](#).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen, mais a été remis au Comité ministériel de vérification du BCP et comprend les observations des membres du Comité.

### Mandat

Le BCP soutient l'élaboration et la mise en œuvre des programmes stratégique et législatif du gouvernement du Canada, coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé, qui est également secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique.

Le BCP a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en conseillant et en appuyant le premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet.

Les trois rôles principaux du BCP sont les suivants :

1. Conseiller de manière professionnelle et non partisane le premier ministre, les ministres du portefeuille, le Cabinet ainsi que ses comités sur les questions d'envergure nationale et internationale.

2. Assurer le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet et contribuer à la mise en œuvre du programme du gouvernement.
3. Encourager un rendement élevé et la responsabilisation au sein de la fonction publique.

### **Méthode de présentation du rapport**

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction selon une méthode comptable axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du BCP accordés par le Parlement et utilisées par l'organisme, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2022-2023 et budget supplémentaire des dépenses (A). Ce rapport financier trimestriel a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier (comptabilité axée sur les dépenses) conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

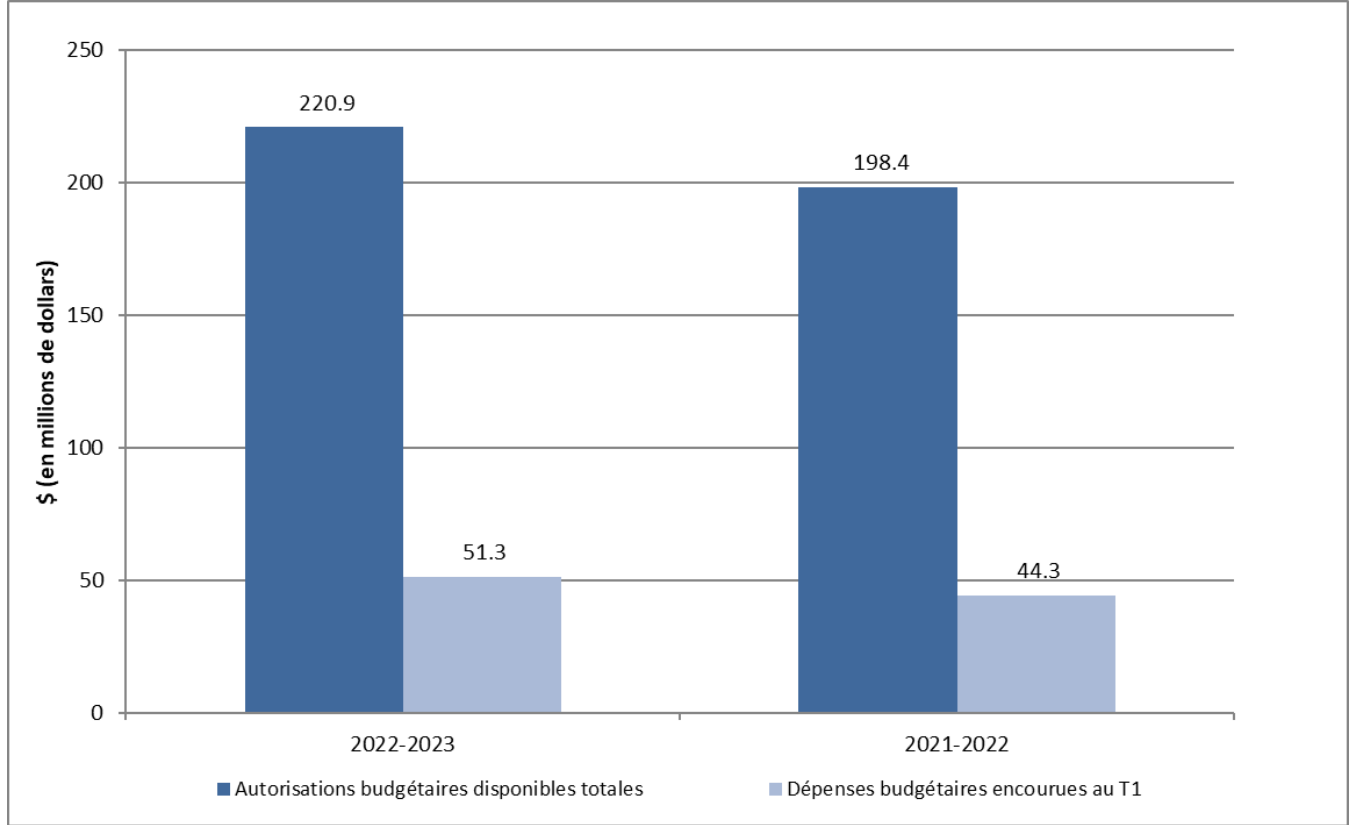
Le BCP utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels <sup>1</sup> lesquels font partie du processus de production de rapports sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votes par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

### **Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

La présente section expose les principaux éléments ayant contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et des dépenses réelles pour le trimestre ayant pris fin le 30 juin 2022.

Le BCP a dépensé environ 23% de ses autorisations disponibles à la fin du premier trimestre, comparativement à 22% durant le même trimestre en 2021-2022 (voir graphique 1 ci-dessous).

**Graphique 1: Comparaison des autorisations budgétaires disponible totales et des dépenses budgétaires nettes totales au premier trimestre des exercices 2022-2023 and 2021-2022**

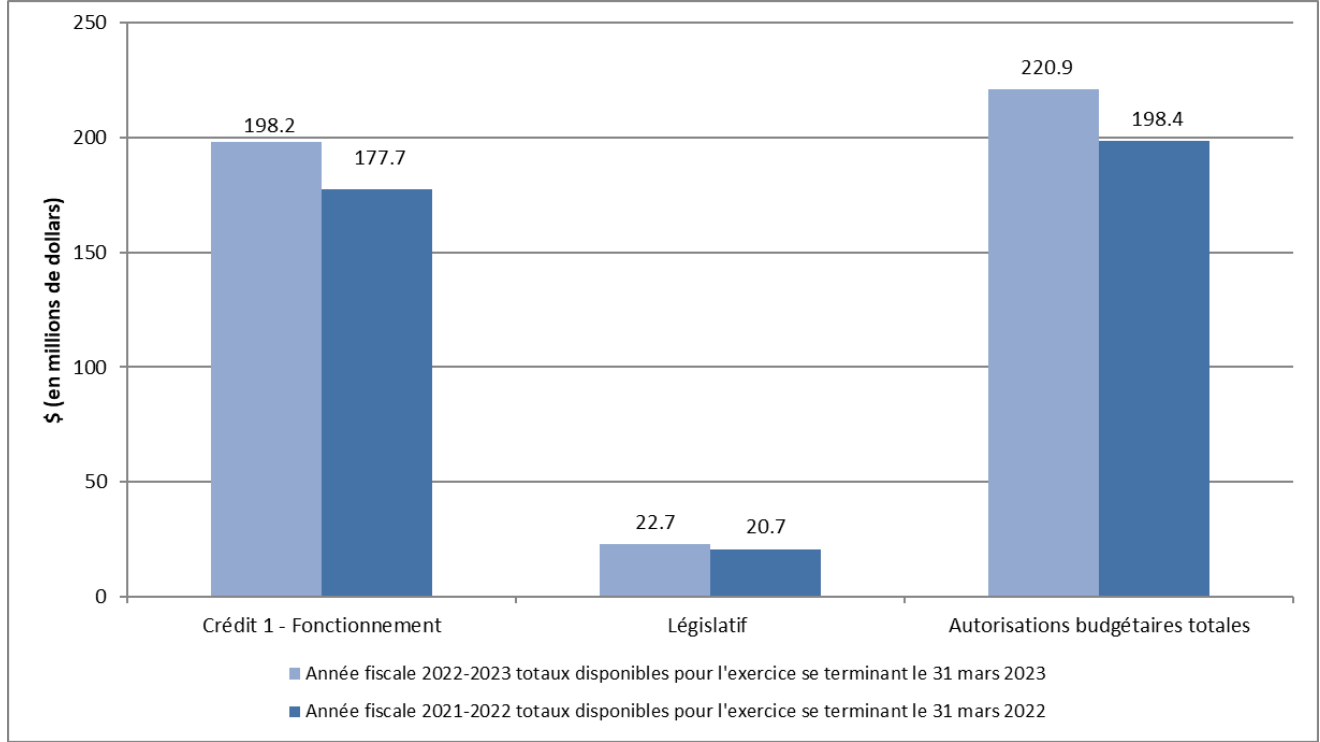


<sup>1</sup> Les notes afférents aux états financiers ministériels annuels comprennent un rapprochement entre les résultats selon la comptabilité d'exercices intégrale et les autorisations de dépenser.

### Changements importants quant aux autorisations

D'après le graphique 2 ci-dessous en date du 30 juin 2022 et l'annexe A, qui se trouve à la fin de ce document, les autorisations totales dont dispose le Bureau du Conseil privé (BCP) s'élèvent à 220,9 millions de dollars en 2022-2023, comparativement à 198,4 millions de dollars au 30 juin 2021, ce qui représente une diminution nette de 22,5 millions de dollars ou de 11 %.

## Graphique 2: Variation des autorisations au 30 juin 2022



L'augmentation nette de 22,5 millions de dollars s'explique principalement par :

### L'augmentation des autorisations :

- Le financement du BCP a augmenté en 2022-2023 pour inclure les montants approuvés pour le renforcement de la capacité ministérielle et la gestion et la préparation des urgences et pour la Commission d'enquête sur l'ordre public.

### La baisse des autorisations :

- L'augmentation des autorisations est compensée par la fin du financement en raison de l'achèvement substantiel de l'amélioration des technologies de communication sécurisées pour les hauts fonctionnaires dans l'ensemble du gouvernement et par un transfert de fonds à Services partagés Canada lié au modèle de service d'entreprise de la TI.

## Changements importants quant aux dépenses

Les dépenses cumulatives comptabilisées à la fin du premier trimestre ont augmenté de 7,0 millions de dollars, ou de 16 %, comparativement à la même période de l'exercice précédent (elles ont passé de 44,3 millions de dollars en 2021-2022 à 51,3 millions de dollars en 2022-2023). Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 1

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2022-2023 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2022	Exercice 2021-2022 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Variation en \$	Variation en %
Personnel	38 480	36 265	2 215	6 %
Transports et communications	1 211	767	444	58 %
Information	1 338	974	364	37 %
Services professionnels et spéciaux	4 640	3 137	1 503	48 %
Location	3 411	837	2 574	308 %
Services de réparation et d'entretien	90	75	15	20 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	110	54	56	104 %
Acquisition de machines et de matériel	1 025	1 849	( 824)	(45 %)
Paiements de transfert	411	-	411	0 %
Autres subventions et paiements	585	352	233	66 %
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>51 303</b>	<b>44 310</b>	<b>6 993</b>	<b>16 %</b>
Moins les revenus affectés aux dépenses	0	( 2)	2	(100 %)
<b>Dépenses budgétaires nettes totales *</b>	<b>51 303</b>	<b>44 309</b>	<b>6 995</b>	<b>16 %</b>

\* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués

### Personnel

L'augmentation de 2,2 millions de dollars des dépenses relatives au personnel est principalement attribuable au moment des recouvrements salariaux auprès d'autres ministères et aux activités liées à l'enquête publique conjointe sur la tragédie d'avril 2020 survenue en Nouvelle-Écosse.

### Transports et communications

L'augmentation de 0,4 million de dollars est principalement attribuable à l'augmentation des déplacements en raison de la diminution des restrictions COVID-19 par rapport à 2021-2022.

### Services professionnels et spéciaux

L'augmentation de 1,5 million de dollars des services professionnels et spéciaux est liée à l'accroissement des activités liées à l'enquête publique conjointe sur la tragédie d'avril 2020 survenue en Nouvelle-Écosse et la réception plus tôt des factures pour les coûts annuels des services informatiques en 2022-2023.

### Locations

L'augmentation de 2,6 millions de dollars est principalement attribuée aux factures reçues plus tôt en 2022-2023 pour la location d'équipement informatique et les demandes de licences de logiciels supplémentaires, ainsi que pour la location de matériel de communication vidéo pour l'enquête publique conjointe sur la tragédie d'avril 2020 survenue en Nouvelle-Écosse.

### Acquisition de machines et de matériel:

La diminution de 0,8 million de dollars est attribuée à un important achat d'équipement informatique livré au premier trimestre de 2021-2022.

### Paiements de transfert :

Les paiements de transfert ont augmenté de 0,4 million de dollars en raison des dépenses liées aux activités de l'enquête publique conjointe sur la tragédie d'avril 2020 survenue en Nouvelle-Écosse.

## **Risques et incertitudes**

Les principaux risques financiers pour le BCP résident dans la nécessité de réaffecter les ressources ministérielles pour faire face aux problèmes qui peuvent survenir de façon inattendue. Dans le cadre de son rôle de coordination, le BCP doit être en mesure de régler les problèmes émergents dans un court délai et soit de gérer les dépenses nécessaires dans le cadre de ses propres autorisations de dépenser, soit de gérer la trésorerie jusqu'à ce que des autorisations de dépenses accrues soient approuvées.

De plus, le BCP surveille de près les opérations de paie pour repérer les paiements insuffisants et en trop et régler ces problèmes rapidement, et il continue d'appliquer les mesures d'atténuation en vigueur depuis 2016.

## **Changements importants quant aux opérations, au personnel et aux programmes**

### **Opérations et programmes**

Le 25 avril 2022, le gouvernement du Canada a créé la Commission d'urgence sur l'ordre public pour enquêter sur les circonstances qui ont mené à la déclaration d'urgence en vigueur du 14 au 23 février 2022 et sur les mesures prises pour faire face à l'urgence.

## **Approbation des cadres supérieurs :**

Janice Charette  
Greffière du Conseil privé et  
secrétaire du Cabinet

Matthew Shea  
Sous-ministre adjoint,  
Direction des services ministériels et  
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada  
Le lundi 29 août 2022

## ANNEXE A

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

### ÉTAT DES AUTORISATIONS (*non vérifié*) (note 2)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	198 210	46 159	46 159	177 711	39 259	39 259
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 352	5 026	5 026	20 348	4 927	4 927
Premier ministre - Traitement et allocation pour automobile	190	48	48	188	47	47
Leader du gouvernement à la Chambre des communes - Traitement et allocation pour automobile	93	23	23	91	23	23
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile - Traitement et allocation pour automobile	93	23	23	-	-	-
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales - Traitement et allocation pour automobile	-	-	-	91	23	23
VPM et ministre des Finances - Traitement et allocation pour automobile	-	-	-	-	8	8
Ministre et Représentant spécial pour les Prairies - Traitement et allocation pour automobile	-	-	-	-	23	23
Ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités - Traitement et allocation pour automobile	-	23	23	-	-	-
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>220 937</b>	<b>51 303</b>	<b>51 303</b>	<b>198 427</b>	<b>44 309</b>	<b>44 309</b>
<b>Autorisations totales</b>	<b>220 937</b>	<b>51 303</b>	<b>51 303</b>	<b>198 427</b>	<b>44 309</b>	<b>44 309</b>

Note 1: Inclut que les autorisations disponibles pour chacun des exercices financiers respectifs et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## ANNEXE B

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*) (note 2)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses budgétaires:</b>						
Personnel	165 085	38 480	38 480	156 254	36 265	36 265
Transports et communications	3 926	1 211	1 211	5 095	767	767
Information	4 636	1 338	1 338	3 466	974	974
Services professionnels et spéciaux	27 889	4 640	4 640	25 715	3 137	3 137
Location	6 452	3 411	3 411	2 138	837	837
Services de réparation et d'entretien	3 135	90	90	3 289	75	75
Services publics, fournitures et approvisionnements	548	110	110	717	54	54
Acquisition de machines et de matériel	12 970	1 025	1 025	8 410	1 849	1 849
Paiements de transfert	443	411	411	-	-	-
Autres subventions et paiements	1 296	585	585	-	352	352
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>226 381</b>	<b>51 303</b>	<b>51 303</b>	<b>205 084</b>	<b>44 310</b>	<b>44 310</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Revenus	( 5 444)	-	-	( 6 657)	( 2)	( 2)
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>( 5 444)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>( 6 657)</b>	<b>( 2)</b>	<b>( 2)</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>220 937</b>	<b>51 303</b>	<b>51 303</b>	<b>198 427</b>	<b>44 309</b>	<b>44 309</b>

Note 1: Inclut que les autorisations disponibles pour chacun des exercices financiers respectifs et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.